



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 24/07/20

Reçu en Préfecture le : 28/07/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du jeudi 23 juillet 2020
D - 2020/182

Aujourd'hui 23 juillet 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h30 à 16h35

Présidence de Mme Claudine BICHET de 16h39 à 17h18

M. le Maire et M. Nicolas FLORIAN quittent la séance de 17h16 à 17h18

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 18h10

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Guillaume MARI, Madame Nathalie DELATTRE

Tarification sorties à la journée 2020. Décision. Autorisation d'encaissement

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut depuis de nombreuses années une offre de loisirs destinée à un plus grand nombre de bordelais âgés de 60 ans et plus. Dans ce cadre, il vous est proposé d'organiser des sorties à la journée, sur le territoire girondin, en faveur des seniors bordelais, avec un encadrement professionnel assuré par du personnel municipal.

Des financements complémentaires, qui s'inscrivent dans les orientations prioritaires du régime de retraite unifié AGIRC-ARRCO et auprès de la CARSAT Aquitaine, seront demandés.

Capacité de la sortie	57 seniors au maximum. La jauge sera adaptée aux contraintes sanitaires en vigueur dans le cadre de la gestion sanitaire de la pandémie du covid19.
Nombre de sorties	4 au maximum
Lieu	Site sur le département de la Gironde
Période	Septembre à octobre 2020

Une grille tarifaire a été actée lors de la séance du Conseil municipal du 11 juillet 2016, pour favoriser l'équité sociale des usagers par la mise en place de tarifs adaptés à leurs ressources. Le coût de la sortie, établi sur ce même principe, comprend le coût du transport et du repas du midi.

	Min	Max	Coût de la sortie
T1	0,00 €	836,00 €	17,00 €
T2	836,01 €	1 010,00 €	22,00 €
T3	1 010,01 €	1 259,00 €	26,00 €
T4	1 259,01 €	1 424,00 €	30,00 €
T5	1 424,01 €	et plus	35,00 €
Non Bordelais			40,00 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- rechercher des financements complémentaires, qui s'inscrivent dans les orientations prioritaires du régime de retraite unifié AGIRC-ARRCO et auprès de la CARSAT Aquitaine ;
- percevoir la recette qui sera imputée au chapitre 74-Article 7478-Fonction 61 ;
- faire encaisser par le Trésor Public la participation des seniors pour ces sorties à la journée.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 23 juillet 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie JUSTOME